

● (1520)

Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) qui va bientôt participer au débat consacra tout son discours à démontrer l'illégalité des mesures du gouvernement. Cependant, je ne m'étendrai pas sur ce sujet; je vais plutôt traiter de l'aspect politique. Qu'est-ce que le gouvernement change de façon aussi fondamentale? Comme je l'ai déjà dit, l'intention du premier bill était de rendre un service à nos voisins américains. Nous ne nous y étions pas opposés. Nous reconnaissons que les Américains avaient effectivement besoin de gaz, qu'ils en avaient en Alaska, et que nous pouvions faciliter le transport de ce gaz de l'Alaska aux États-Unis, comme de bons voisins, et que nous devons le faire.

Le Canada a conclu un accord avec les États-Unis, accord qui avait pour principal objectif de permettre l'exportation du gaz de l'Alaska aux États-Unis. C'était là le principal objectif et la raison d'être de la loi sur le pipe-line. J'aimerais dire en passant que le Nouveau parti démocratique du Canada a été le premier parti chez nous à proposer un tracé entièrement canadien. Nous l'avons fait lorsque l'honorable Tommy Douglas était critique de l'énergie de notre parti. Nous avons fait cette suggestion avant les deux autres partis. Je ne le dis pas pour nous vanter. Je le dis à mes amis conservateurs et je veux seulement démontrer clairement, malgré les objections que je formulerai aujourd'hui pour ce qui est du premier objectif du bill, que nous étions à la fois à l'avant et au centre du débat sur l'énergie au Canada relativement à la nécessité de trouver une méthode pratique et souhaitable de transporter le gaz américain du nord au sud, vers les marchés des États-Unis.

Quels avantages le Canada devait-il en retirer? Il faut également en tenir compte, parce que le gouvernement les a complètement éliminés en prenant cette nouvelle initiative. La construction éventuelle d'un embranchement permettait au Canada d'avoir accès aux cinq trillions de pieds cubes de gaz naturel de l'Arctique. C'est un des avantages que faisaient alors valoir le ministre des Finances et certains de ses collègues. Le deuxième avantage c'est que les Canadiens—je parle des négociations avec les Américains et je m'en souviens très bien—pouvaient faire des échanges au cas où ils auraient décidé d'exporter davantage de gaz canadien vers les États-Unis.

Les libéraux ont alors fait valoir que le pipe-line auquel le Parlement avait alors donné son accord nous permettrait d'échanger du gaz pour le même montant. Si nous vendions du gaz canadien à bon marché, un jour, lorsque le gaz américain arriverait de l'Alaska, nous pourrions obtenir ce gaz en échange. Si l'ensemble du pipe-line était construit, cela pourrait également être avantageux pour le Canada.

Le troisième avantage c'est que cela fournirait des emplois aux Canadiens. Les métallurgistes de la Saskatchewan, de l'Ontario et d'ailleurs ainsi que les travailleurs du bâtiment des

Ajournement d'été

provinces directement concernées profiteraient de la construction du pipe-line. Si tels devaient être les avantages de ce gazoduc pour les États-Unis et pour le Canada, qu'en reste-t-il étant donné ce que les libéraux s'apprentent à faire maintenant?

Avant d'en arriver là, je tiens à dire que les libéraux ont toujours dit, ici comme ailleurs, ils l'ont répété il y a quelques jours encore et cela nous a été confirmé à la Chambre cet après-midi par le premier ministre (M. Trudeau), qu'il n'y aurait pas de pipe-line partiel. Ils n'ont jamais parlé d'exporter du gaz canadien par ce pipe-line. Ils ont toujours insisté sur le fait que le gazoduc devait être construit d'un bout à l'autre, de la frontière sud du Canada jusqu'à l'Alaska. Ils devaient obtenir des garanties absolues.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) avait répété cette position pas plus tard que le 9 décembre alors qu'il avait dit qu'il nous fallait des garanties absolues. Il laissera son nom à l'histoire: «Le vieux M. Ironclad». Cela montre bien jusqu'à quel point les libéraux sont sérieux au sujet de ce qu'ils disent. Puis, dans la lettre datée du 12 mars qu'il a envoyée au Président Carter et dont nous avons reçu une copie vendredi et dans laquelle il lui demandait d'agir rapidement, le premier ministre a de nouveau réaffirmé qu'il nous fallait des garanties pour tout le pipe-line. Il n'a pas eu besoin d'entrer dans les détails pour le Président américain, mais, pour les Canadiens, les raisons de la garantie étaient exactement celles que j'ai indiquées: il nous faut tout le pipe-line pour avoir accès à notre gaz dans le nord à un certain moment et la possibilité d'échanges contre du gaz américain de l'Alaska pour exporter notre gaz du sud.

Sur cette question, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, dans le même débat du 9 décembre, avait parlé du besoin d'échanges. La position du gouvernement était donc très claire, ou du moins l'a été jusqu'à ces derniers jours. D'une part, les ministres voulaient les mêmes garanties pour tout le pipe-line que celles dont nous parlons aujourd'hui et, d'autre part, ils croyaient aussi que des échanges étaient essentiels. Les échanges sont le deuxième point dont je voudrais parler à fond et qui figurera dans la motion que je présenterai à la fin de mon discours.

Qu'obtenons-nous au lieu de cela suite à la décision que le cabinet a prise jeudi dernier par décret du conseil? Premièrement, au lieu d'obtenir ce que la loi canadienne prévoyait, c'est-à-dire un pipe-line devant servir à transporter du gaz américain aux marchés américains, nous obtenons un pipe-line qui servira à quelque chose d'entièrement différent. Nous obtenons un pipe-line qu'on ne construira que dans le sud du Canada pour exporter du gaz canadien aux marchés américains. De plus, ces exportations dureront une quinzaine d'années et nous feront perdre pour toujours quelque 4.75 billions de pieds cubes de gaz canadien.